



Des Hauts de France



## Association des Responsables de Copropriété – Des Hauts de France

---

Madame, Monsieur,

Le diagnostic technique global a été créé par la loi ALUR afin « d'assurer l'information des copropriétaires sur la situation générale de l'immeuble, et le cas échéant, aux fins de l'élaboration d'un plan pluriannuel de travaux ».

Mais pour quelles copropriétés est-il prescrit ? Se limite-t-il au seul aspect énergétique, ou invite-t-il à une réflexion d'ensemble ? Qui peut le réaliser ? Quelles garanties faut-il prendre ?

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous vous invitons à participer à une information, en présence de Mr BAJEDAS, du bureau d'études « BF Ingénierie », qui a pour thème :

### " Le diagnostic technique global "

Elle se tiendra:

**- le mardi 21 novembre 2017, à LILLE à 17h30 à la maison des associations, 74, rue royale**

Nous rappelons à nos copropriétaires, qu'il convient de vous inscrire en envoyant un mail de confirmation de votre présence, à l'adresse suivante: **arc5962@laposte.net**.

Le coût de cette présentation et de son support est **de 15 euros**.

Pour les membres du conseil syndical, ces frais peuvent être pris en charge par le syndicat des copropriétaires.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**La Directrice**  
Christelle POLLAERT

